CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E48891** **VALABLE JUSQU'AU** **13/09/2027**

ÉDITÉ LE 21/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1993

Raison sociale : ENTREPRISE ANTOINE GARCIA & FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 12/11/2010

Capital : 120 000

196 RUE FLOCHE
ZONE ARTISANALE DU CONTE II
40000 MONT-DE-MARSAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONT DE MARSAN 93 B 18

Siret : 389 874 637 00058

Téléphone : 05 58 05 96 32 **Fax :**

Portable : 0687854317

Code NACE : 4331Z

Responsabilité légale :
GARCIA STÉPHANE PRÉSIDENT / GARCIA VANESSA DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Numéro caisse de congés payés : 7113018

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10610235204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10610235204

Site Internet : http://www.garciaplatrerie.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

E-mail : contact@sasgarcia.fr

Effectif moyen : 31 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 409 364 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4112	Plâtrerie (Technicité confirmée)	31	11/09/2025
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)		11/09/2025
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante)	31	11/09/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/07/2026 16:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E48891** **VALABLE JUSQU'AU** **13/09/2027**

ÉDITÉ LE **21/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1993
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 12/11/2010
Capital : 120 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONT DE MARSAN 93 B 18

Siret : **389 874 637** **00058**

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 7113018

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10610235204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10610235204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE ANTOINE GARCIA & FILS**

196 RUE FLOCHE
ZONE ARTISANALE DU CONTE II
40000 MONT-DE-MARSAN

Téléphone : 05 58 05 96 32 **Fax :**
Portable : 0687854317

Site Internet : http://www.garciaplatrerie.fr
E-mail : contact@sasgarcia.fr

Responsabilité légale :
GARCIA STÉPHANE PRÉSIDENT / GARCIA VANESSA DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Effectif moyen : 31 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4112	Plâtrerie (Technicité confirmée) Mention RGE	11/09/2025
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	11/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/07/2026 16:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.